7-11 ans

SPO'RE EAU

CHARENTE MARITIME

Inscriptions à partir du 4 avril 2024

Du jeudi 11 au jeudi 25 juillet 2024

Sports et sensations fortes au rendez-vous !

Situation

Située sur l'Ile de Ré, La Flotte en Ré est une petite ville sur la côte Nord de l'île. Bourgade de pêcheurs installée sur les « hauteurs » du quartier du Puy Liset, La Flotte bénéficie d'un fort patrimoine culturel et naturel avec son port, ses rues piétonnes et sa nature : la mer, les plages de sable fin, les sentiers côtiers, les allées fleuries…

Cadre de vie

« La Grainetière » (propriété de la Ville de Reims) est située dans un parc de 3 hectares entièrement clos. C'est un site idéal pour l'accueil de groupes de jeunes.
Les chambres de 5 à 10 lits, disposent de sanitaires complets à chaque étage. En plus de sa salle à manger et d'une infirmerie, le groupe dispose de nombreuses salles d'activités ainsi que de nombreux espaces de jeux extérieurs. L'atout incontestable de ce centre de vacances est la proximité du club de voile, des aires de baignade et de pêche à pied, et de lieux d'excursions variés.

Activités

Les activités « PHARES » du séjour :

Accrot-Mât : Situé sur le site de l'arsenal de Rochefort, cet accrobranche construit sous forme de bateau propose d'escalader les cordages, de passer de mât en mât et de glisser sur les tyroliennes jusqu'à 30 mètres de hauteur ! 3 parcours de hauteurs différentes sont proposés.

Char à voile : Séances encadrées par un moniteur diplômé

Yoga sur la plage : avec Eugénie, professeure expérimentée, qui aidera les enfants à apprendre à se détendre.

Randonnées en VTT : les enfants sachant faire du vélo pourront découvrir l'Ile

Grands jeux sportifs : l'enfant deviendra le nouvel aventurier de la Grainetière et devra relever les défis qui lui seront proposés !

Défis sportifs et sports collectifs : foot, volley, basket etc., de nombreuses animations sportives seront proposées à vos enfants tout au long de leur séjour.

En plus du programme thématique :

Excursion à la Rochelle avec au programme entre autres la visite de l'**Aquarium** : dans 3 millions de litres d'eau de mer, des fragiles méduses… aux fascinants requins, un voyage unique pour rêver et comprendre la mer !

Croisière sur l'Ile d'Aix et Fort Boyard : promenade en mer avec tour de Fort Boyard, lieu mythique particulièrement apprécié des enfants et escale sur l'Ile d'Aix avec au programme la découverte de ce lieu de tranquillité interdit aux voitures.

Baignades en mer sous la vigilance d'un surveillant de baignade.

Randonnées pédestres les enfants partiront à la découverte des magnifiques paysages environnants.
Phare des baleines : : Cette visite sera l'occasion pour les enfants, de découvrir l'un des plus hauts phares de France (60 m de hauteur). Ce phare encore en activité, offre une vue à couper le souffle sur l'Ile et l'Océan.

Sans oublier :

Les animateurs(trices) proposeront de multiples animations tout au long du séjour, selon le planning et les souhaits des jeunes : activités manuelles et d'expression, jeux sportifs, grands jeux, veillées à thème

Le petit + du séjour

Magnifique parc de plus de 3 hectares ombragé.
Proche de la plage et du centre-ville.

Transport

Le transport en car grand tourisme au départ de Reims.

Tarifs 2024

Tarifs quotidiens (de la date du départ à la date du retour) en fonction des revenus et du lieu du séjour, éligibles aux aides de la C.A.F. Règlement en espèce, chèque, carte bancaire ou ANCV. Disponibles lors de l'inscription.

Extraits des conditions générales d'inscriptions

- Le nombre de places par séjour étant limité la Ville de Reims se réserve le droit de valider en priorité les inscriptions des enfants rémois et parmi ceux-ci, ceux n'ayant pas bénéficié récemment d'un de ses séjours.
- Les programmes d'activités ou sorties indiqués sont susceptibles d'être modifiés en cas d'impondérables ou si toutes les conditions ne sont pas réunies pour la sécurité ou le bien-être des enfants. Ces ajustements ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation.
- Seules les personnes référencées dans la fiche sanitaire ou par écrit, ont la possibilité de reprendre l'enfant. Aucun mineur ne sera autorisé à repartir seul (ou avec un mineur) au moment du retour à Reims.
- La Ville de Reims peut être amenée à fermer ou supprimer un séjour pour des raisons indépendantes de sa volonté (nombre d'inscrits insuffisant, raisons de sécurité, contraintes sanitaires…).
- Toute annulation de départ émanant de la famille devra être effectuée par écrit 10 jour au moins avant le départ, au-delà de ce délai aucun remboursement ne sera effectué (sauf motif médical dûment justifié).

Conditions générales de séjours complètes sur le site www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances ou sur demande au Guichet Unique famille - 21 rue du Temple.

Documents : à fournir OBLIGATOIREMENT (*lors de l'inscription*)

- Notification des droits aux prestations familiales (CAF ou MSA) de moins de 3 mois avec la composition de la famille et le quotient familial
- Pour les non-allocataires : la photocopie de l'avis d'imposition N sur les revenus N-1
- Dossier d'inscription complet et signé (renseignements d'ordre sanitaire)
- Photocopie des vaccinations à jour
- Photocopie de l'attestation de la Sécurité Sociale ou de l'attestation de CMU
- Un acompte de de 5 € pour les séjours à Villers-Allerand et 30 € pour les autres séjours par enfant.

En fonction de la situation :

- Originaux des bons de vacances CAF ou MSA
- Justificatif de la participation éventuelle de l'employeur
- Si prise en charge par le DRED, ou autres organismes, fournir l'attestation.

⚠ *Il n'est pas possible de faire des photocopies au Guichet Unique Famille - 21 rue du Temple et tout dossier incomplet sera refusé.*

Documents spécifiques à ce séjour

- Pass nautique ou attestation de natation conforme à ce Pass (à réaliser en piscine) – disponible sur le site www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances ou sur demande au Guichet Unique Famille - 21 rue du Temple.

Inscriptions : au Guichet Unique Famille - 21 rue du Temple

Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 18h45
Tram A et B, Bus 11, Citybus : arrêt Boulingrin
Dossier d'inscription sur le site www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances ou sur demande au Guichet Unique Famille - 21 rue du Temple.

03 26 77 78 79

infosloisirs@reims.fr

www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances

Allocations Familiales Caf de la Marne

Reims.fr Ville d'effervescences